

Agnès F
Déléguée de la Demeure Historique pour la Nièvre
Corbelin
58210 La Chapelle Saint André

Non au projet du parc éolien sur les communes de Langeron et Saint Pierre-le-Moutiers

**Plaidoyer en faveur de la protection de trois Monuments Historiques
Château de Villars – Château de Meauce
Château et Parc Floral d'Apremont sur Allier**

Dans le cadre de l'enquête publique concernant l'implantation de 4 éoliennes de 180m de haut, je me permets d'intervenir en tant que représentante des 45 propriétaires-gestionnaires privés de châteaux, manoirs, abbayes, chartreuses de la Nièvre, que **l'ETAT a choisi** au fil des décennies pour être classés et ainsi permettre leur restauration, leur conservation et leur mise en valeur en tant que patrimoine culturel commun.

Ces propriétaires mettent, au service de ces bâtiments, une énergie, une passion, un sens du partage, un investissement permanent, en temps et en moyens financiers, afin que la France reste, aux yeux de nos concitoyens et du monde, l'un des pays les plus riches en matière de patrimoine historique. Ils contribuent grandement à l'attractivité de nos territoires, en ouvrant leur cœur et leur propriété au public et à un développement touristique de qualité. Sans parler de l'impact économique, engendré par la restauration, créant dans la Nièvre des foyers d'emploi non délocalisables.

La Nièvre conjugue cette richesse patrimoniale avec une nature exceptionnellement préservée, à 2h de la mégapole parisienne, où faune et flore sont encore très diverses et abondantes, tout particulièrement dans la région de ce projet. (sites Natura 2000, Bec d'Allier ...)

Nous avons tous, nous citoyens français, conscience de l'urgence à nous engager dans une transition énergétique pour participer à la sauvegarde de notre planète. Pour autant, nous ne pouvons accepter de voir nos efforts à préserver notre patrimoine culturel et naturel ruinés par l'implantation de ces machines, dont l'efficacité énergétique est partout mise en doute, à plus forte raison dans la

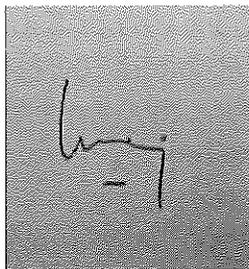
Nièvre où il y a peu de vent, et qui nous apparait surtout comme une vaste entreprise financière au profit des promoteurs, générant sur les factures d'électricité de tous les Français, des taxes obscures de plus en plus élevées.

Pour toutes ces raisons, que je vous demande de bien vouloir prendre en considération, je soutiens sans réserve les propriétaires des châteaux de Villars, Meauce et Apremont dans leur croisade à refuser le massacre des paysages et me prononce de la façon la plus défavorable contre ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Agnès P

Corbelin le 4 décembre 2018

A square box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'Agnès P'.